



Coronavirus : Le Parlement suspend ses travaux, mais le Bloc sera vigilant

Ottawa, 13 mars 2020 – Yves-François Blanchet, chef du Bloc Québécois, adresse ses vœux de courage aux Québécoises et Québécois inquiets de la propagation du coronavirus maintenant bien arrivé sur notre territoire, de même qu'à celles et ceux qui en seront atteints. Il rappelle que le Bloc Québécois a accepté de suspendre les travaux du Parlement, mais n'en sera pas moins vigilant et déterminé à exercer son rôle de protecteur des intérêts du Québec et de promoteur de propositions allant contenir tant le virus que ses effets sur l'économie et la santé des gens.

Devant la pandémie du coronavirus, les travaux de la Chambre des communes sont ainsi suspendus jusqu'au 20 avril. Les députés ont adopté très rapidement une motion pour ajourner le parlement, tout en permettant aux élus de revenir en Chambre afin d'adopter des mesures jugées essentielles pour venir en aide aux travailleurs et aux entreprises affectées par la pandémie. Parmi ces mesures, rapidement, le Bloc Québécois demandera une amélioration du pouvoir d'achat des aînés et plusieurs modifications au régime d'assurance-emploi.

« La priorité, c'est la santé et la sécurité de toutes et tous. La suspension des travaux de la Chambre démontre le sérieux qu'on accorde à la situation. Le Bloc va continuer à faire son travail d'opposition, parce que cette suspension n'interrompt pas les activités du gouvernement. Nous continuons de porter la voix des Québécois », a déclaré le chef du Bloc Québécois.

Par ailleurs, bien que des mesures concrètes ont été prises, M. Blanchet a jugé que le gouvernement fédéral n'en a pas fait assez. « Parmi ce qui aura été fait de façon peut-être insuffisante, peut-être exagérée, il y a la gestion de l'entrée aux frontières: protocole, équipement, formation et détection, orientation et choix de quarantaine et, pour certains, une forme de fermeture. »

« L'histoire nous enseigne aussi que les premières victimes d'une pandémie sont les plus démunies. On comprendra alors que le Bloc Québécois insiste sur des aménagements importants au régime d'assurance-emploi, de même que sur la correction et l'augmentation rapide du pouvoir d'achat des aînés de nos régions. On comprendra aussi que la fermeture du Parlement ne fermera pas l'œil et n'éteindra pas la voix du Bloc Québécois », prévient le chef.

« Il importe que la principale valeur qui doive guider nos choix et nos interventions soit la compassion. Je m'engage à travailler à réduire à leur plus simple expression les conséquences et les souffrances que cette crise infligera aux Québécoises et au Québécois », a-t-il conclu devant les parlementaires réunis.

-30-

Source :

Carolane Landry
Attachée de presse
514 218-7771
carolane.landry@parl.gc.ca

